

BRAX INFOS

Journal municipal - N°4

Décembre 2014



ÉDITO

Ces deux derniers mois ont été pour toute l'équipe municipale à la fois une source de satisfaction mais aussi d'inquiétude.

La satisfaction provient de la mise en place des commissions impliquant les citoyens sur les projets à réaliser pour le cimetière, le bâtiment scolaire François Verdier et la téléphonie mobile.

Nous progressons sur nos projets tout en impliquant les volontaires et les acteurs concernés. Satisfaction aussi en raison de la forte participation des associations et des Braxéens lors des commémorations et de l'inauguration des nouveaux bâtiments.

Ces événements ont permis de valoriser l'action communale et celle des bénévoles auprès des nombreuses personnalités politiques telles que M. Moudenc, Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole, Mme Iborra députée, Mme Laborde sénatrice, les maires et adjoints des communes avoisinantes sans oublier les élus du Conseil Général et Régional.

Cependant l'avenir nous amène son lot de fortes inquiétudes. Lors de l'inauguration des bâtiments, j'ai évoqué les conséquences des réductions des dotations d'état pour notre commune. En effet nous n'avons pas attendu les dernières annonces du gouvernement pour réaliser notre prospective financière dont vous trouverez les premiers éléments dans ce Brax Infos.

Au regard du contexte de crise, il est évident que nous devons contribuer à l'effort national mais cela ne se fera pas sans conséquence. Nous ferons notre possible pour en limiter l'impact sur la qualité du service public, le soutien financier auprès des associations et sur la fiscalité communale.

La réduction de ces dotations est sans précédent. Toutes les communes de France ainsi que les collectivités vont être confrontées à une baisse drastique dans leur budget de fonctionnement et surtout d'investissement.

Ainsi, sans une aide dédiée aux petites communes comme la nôtre, nous ne serons pas en mesure de mener dans les délais envisagés l'ensemble des projets prévus comme la rénovation du Prieuré par exemple.

Inquiétude également concernant l'ouverture de zones constructibles initiée avant les élections municipales alors que la maîtrise de l'infrastructure n'était pas assurée : voirie, trottoirs, flux de circulation, sécurité, etc.

De la même manière, la réflexion sur le développement de l'urbanisme ou du type de logements n'a pas été menée en cohérence avec le développement de Brax.

Notre équipe municipale se doit de maîtriser ces projets pour le développement de notre village. Une tentative de reprise du contrôle de ces futurs aménagements est en cours.

Je vous invite à venir nombreux à la réunion publique du vendredi 30 janvier. Nous vous ferons un point sur l'avancée de nos projets et répondrons à vos questions.

Enfin, je vous informe qu'à l'issue de chaque Conseil Municipal, ouvert à tous, un dossier ou un thème sur lequel nous travaillons, sera exposé, le prochain thème étant le plan communal de sauvegarde.

Il est important pour moi de maintenir ce lien avec les administrés.

Je vous invite à faire revivre ce lieu d'échanges politiques sur les actions qui ont trait à notre commune.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année avec vos proches.

François Lépimeux



Votre conseil municipal

Le Maire
François Lépimeux

Maires adjoints

Catherine Taborski
Bernard Pommet
Frédéric Jeanne
Anne Bayol
Anne-Marie Mellet
Christophe Mangion

Conseillères déléguées

Véronique Perrier
Anne Lamotte

Conseillers municipaux

Matthieu Yefsah
Hervé Lépine
Sophie Gillaux

Conseillers municipaux

Christophe Houzé
Esma Al-Gamra
Dominique Duthoit
Françoise Leboul
Éric Delmas
Thierry Zanatta

Conseillers municipaux

Sylvie Bouigue
Jean-Pierre Vergé
Bernard Cunnac
Nelly Garcia
Jean-Claude Bujot

La mairie vous accueille



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de 15h à 18h
Samedi de 9h à 12h
Fermé le 27/12 et le 03/01

Contacts :

Tel. 05 62 13 06 70 - Fax. 05 62 13 06 71

Mail : contact@mairie-brax.fr

Site : www.mairie-brax31.fr



Vos élus à votre écoute

Un élu tient une permanence à la mairie, tous les samedis de 10h à 11h30.

Si vous souhaitez le rencontrer, n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de l'accueil.

**Les 24 et 31 décembre,
la mairie fermera à 16h au lieu de 18h**

*L'équipe municipale vous souhaite
de joyeuses fêtes de fin d'année*

En cas d'urgence uniquement et en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, composez le 06 74 95 57 35

BÂTIMENTS PUBLICS

Début de la concertation et des études du bâtiment scolaire François VERDIER.

Les bâtiments publics ayant été officiellement inaugurés, l'équipe municipale va désormais se consacrer au nouveau projet de restructuration des bâtiments scolaires. Le bâtiment F. Verdier est vieillissant et ne répond plus aux besoins actuels tant pour la restauration que pour le péricolaire ou les activités des classes. Il est notamment bruyant et



énergivore. Il est donc nécessaire d'envisager un projet répondant à l'ensemble des besoins du groupe scolaire tout en prenant en compte les évolutions futures d'effectifs.

Ce travail de réflexion va être mené en concertation avec les acteurs concernés : les parents d'élèves, les enseignants, les personnels des écoles, de la cantine, du technique et de l'ALAE, des personnes qualifiées extérieures et des élus du Conseil Municipal.



RECENSEMENT

Cette année, le recensement se déroule sur notre commune. **Il aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015.** Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes.

Le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe ! C'est simple, pas besoin de vous déplacer, utile et sûr.

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne

ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : **www.le-recensement-et-moi.fr** et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». **Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage.** Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Sinon, **remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage.** Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez



Ce groupe de travail se réunira en décembre 2014, pour élaborer un cahier des charges répondant à l'ensemble des besoins de restructuration du groupe scolaire, tout en restant viable du point de vue économique pour la commune. Le recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre (architecte et bureau d'étude) est planifié pour avril 2015. La livraison des nouveaux locaux est envisagée pour la rentrée de septembre 2017.

également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. **Le recensement est sûr : vos informations personnelles sont protégées. Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires.** Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. Plus d'informations sur le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

FINANCES

Depuis quelques mois, vous entendez parler dans tous les médias de redressement des comptes publics avec un programme d'économies de 50 milliards d'euros réparti sur l'ensemble du secteur public dont 11 milliards pour les collectivités territoriales. Ces chiffres donnent le vertige, c'est pourquoi, il nous paraît primordial de comprendre ce que représentent ces chiffres pour une commune comme Brax:



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Cumul 2014/2020
Ponction nette sur les dotations d'état	13 635 €	47 500 €	81 500 €	115 000 €	115 000 €	115 000 €	115 000 €	602 635 €

Les chiffres 2014 sont connus; les chiffres 2015/2020 correspondent à une fourchette moyenne d'une estimation réalisée par le cabinet Julia pour Toulouse Métropole.

Le tableau ci-dessus montre les conséquences directes de cette décision.

Pour Brax à la fin du mandat actuel, c'est plus de 600 000€ que l'État n'aura pas reversé en dotation à la commune. Avec cette somme, c'est près de 1.5 millions d'euros d'investissements qui auraient pu être réalisés.

RÉUNION PUBLIQUE, le vendredi 30 janvier à 20h30

L'équipe municipale invite les Braxéens à une réunion publique sur les premiers mois de mandat, le vendredi 30 janvier à 20h30, école maternelle.
Venez nombreux dialoguer avec vos élus.

TRAVAUX

Des conteneurs entièrement enterrés vont être installés sur la place du village en lieu et place des bacs verts roulants existants inesthétiques. Ils sont prévus pour la collecte des déchets du marché et des manifestations.



Les anciens toilettes situés au centre de la place du village et inutilisés vont être prochainement démolis.

D'autre part, des bancs et des supports vélos ont été commandés pour la maison de la vie associative et la salle de sports.

PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondation). Bassin de l'Aussonnelle

Ce plan, dont l'élaboration relève de la Direction Départementale des Territoires a pour objet de délimiter les zones exposées aux risques naturels prévisibles (ici risques inondation du bassin de l'Aussonnelle) et d'y régler les utilisations et occupations des sols. Une consultation publique sera organisée début 2015 au cours de laquelle chaque citoyen pourra en mairie consulter les documents et faire les observations qu'il jugera utiles. Un affichage signifiera le début et la période de celle-ci. Ces observations seront analysées et pourront conduire à des modifications du projet qui sera ensuite approuvé par le Préfet.

TELEPHONIE MOBILE

Le conseil municipal a créé le Comité Consultatif de la téléphonie mobile.

Ce Comité Consultatif a pour objectif de créer un espace de concertation, de communication et de dialogue autour des projets d'implantation ou de modification des antennes de téléphonie mobile, dans un souci de transparence.

Le Comité Consultatif est composé du Maire, des élus concernés, de quatre habitants de la commune ayant fait acte de candidature issus de quatre secteurs géographiques représentatifs de Brax, des représentants des parents d'élèves, des directeurs d'établissements scolaires, des représentants d'associations de consommateurs ou autres associations directement impliquées dans la téléphonie mobile et les représentants des opérateurs.

Acte de candidature au Comité Consultatif de la téléphonie mobile

Nom :

Prénom :

Adresse :

A retourner à la mairie avant le 30 janvier 2015
Les candidats seront sélectionnés par tirage au sort
sur chaque secteur géographique.

SOCIAL

Alzheimer «Les jeudis des aidants»
Un jeudi par mois de 14h30 à 17h se tiennent des rencontres, au centre social de Pibrac, entrée gratuite. **Elles s'adressent aux aidants et à leurs proches souffrant d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée habitant Brax** et les communes avoisinantes. Ces rencontres sont proposées par un réseau de partenaires institutionnels et associatifs.

Plusieurs thèmes sont abordés : les Jeudis de l'info : renseignement auprès de spécialistes pour échanger librement. Les Jeudis pause-café: les aidants s'apportent conseil et soutien en présence d'une psychologue gérontologue et d'une sociologue. Les Jeudis Détente avec un moment de plaisir pour les aidants et leurs proches malades.
Renseignements au 05 34 40 43 70



CCAS de Pibrac impasse de la Gare,
contact: Lætitia Larroque
Tél. 05 62 13 93 93

COMMEMORATIONS

Histoire et Mémoire

Les commémorations du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale et le 70^{ème} anniversaire de la libération de la France se sont déroulées le 8 novembre autour du Monument aux Morts et de la Stèle Morhange en présence de l'équipe municipale, des anciens combattants, des anciens des services spéciaux ainsi que de nombreuses personnalités. Les braxéens sont venus en grand nombre écouter les discours pour honorer la mémoire des soldats. Les cérémonies ont été ponctuées par le chant des enfants de l'école élémentaire accompagnés de la chorale Men In Brax. On a aussi pu noter la présence du piquet d'honneur du 1er RTP et des membres de l'association des Oies Sauvages en tenue de poilus et de maqui-

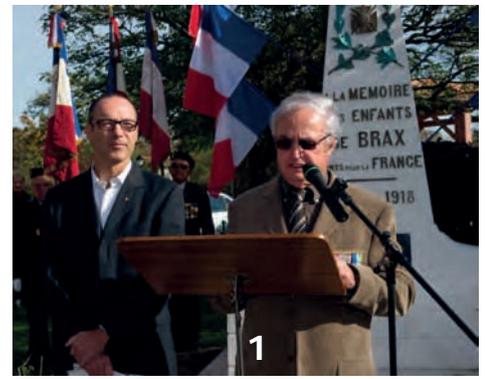


Photo 1 : F. Lépineux, Le Maire et M. Lesoute, Président des Anciens Combattants. **Photo 2 :** F.Lépineux- M Moudenc Maire de Toulouse et Président de TM -M- Le Général Souque..... M.Bourga, délégué des services spéciaux. **Photo 3 :** M Moudenc et Mme Iborra, députée. **Photo 4 :** les personnalités, les élus et les nombreux braxéens. **Photo 5 :** les enfants de l'école élémentaire, la chorale Men In bRax et les porte drapeaux.

EXPOSITIONS

A l'occasion de la semaine de commémoration des deux guerres mondiales, les enfants de l'école élémentaire sont venus avec leurs enseignants voir les deux expositions des Archives de Toulouse consacrées à ces événements. Ils se sont intéressés aux panneaux exposés ainsi qu'à la documentation rassemblée et présentée par les bénévoles de la Bibliothèque. Une exposition sur Jean Jaurès a aussi été présentée, nous remercions les Archives Municipales de Toulouse pour ces prêts.



MANIFESTATIONS

Le 70ème anniversaire de la Libération et le centenaire de la première guerre mondiale ont été à l'honneur à Brax du 1er au 9 novembre avec de nombreuses manifestations organisées par la municipalité et le concours de la bibliothèque, du Foyer Rural, des écoles et des bénévoles.

Le mardi 4 novembre, de nombreux spectateurs ont pu apprécier l'humour d'Olivier de Robert racontant Jaurès; puis le vendredi 7, ce fut le tour de Maryck et de la Cie "Rendez vous Contes" avec les très émouvants chants et contes sur les deux guerres.

Pour conclure cette semaine riche en émotions et en souvenirs, l'historienne Elerika Leroy a tenu une conférence pour exposer le rôle et la place spéciale du château de Brax dans la résistance (réseau Morhange) pendant la seconde guerre mondiale. Les Braxéens se sont montrés très intéressés par les hauts faits de résistance qui se sont déroulés dans la région et particulièrement au château de Brax " QG" du réseau Morhange.



Olivier de Robert raconte Jaurès

INAUGURATION DES BÂTIMENTS

L'équipe municipale a inauguré le 22 novembre les nouveaux locaux de la Maison de la Vie Associative et l'extension du gymnase. De nombreuses personnalités étaient présentes : Mme Leclerc Conseillère Générale, Mme Iborra Députée, Mme Laborde Sénatrice, les maires et adjoints de Colomiers, Seilh, Pibrac, Merenvielle, le Conseil Régional et Mr Patti le Pst du CA de la CAF.

Le Maire a remercié le Conseil Général et la CAF pour leur confiance et leur soutien financier d'un montant de 525319€, subventions essentielles à la vie locale.

Le Maire a par ailleurs souligné le contexte national des baisses de dotations aux collectivités pourtant vitales: 600 000€ de baisse pour la commune de Brax au cours de ce mandat 2014-2020.

Mme Iborra a indiqué que le gouvernement a prévu un dispositif spécial pour soutenir les investissements des petites communes.

Brax disposant d'un tissu associatif conséquent avec pas moins de 30 activités sportives, culturelles, artistiques, sociales et caritatives et 1700 inscrits sur 2741 habitants.

L'équipe municipale a également remercié les animateurs et les bénévoles qui donnent de leur temps pour la collectivité ainsi que les employés municipaux qui assurent le maintien et l'entretien de ces nouveaux locaux.

Enfin, la forte présence des Braxéens au cours de cette inauguration démontre à nouveau leur implication dans la vie du village.



COMMERCES

Micro-Brasserie «La Braxéenne» : une micro-brasserie, proposant des bières blondes, blanches et brunes, a vu le jour à Brax. Vous pouvez prendre contact au 06 78 48 95 87 ou vous rendre directement à la Brasserie située au 31 avenue du château d'eau. Renseignement sur le site www.labraxéenne.com. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé » (Article L3323-4 du Code de la Santé Publique).

LES RENDEZ-VOUS

DÉCEMBRE

- 6 : **marché solidaire de Noël, salle des fêtes**
- 7 : **bourse aux jouets, salle des fêtes**
- 12 : **marché de Noël des deux écoles à 17h30**
- 20 : **spectacle les Petits Coquins, salle mixte à 9h30**
- 31 : **réveillon du comité des fêtes, salle des fêtes**

BIBLIOTHÈQUE

En continuité des commémorations du mois de novembre sur notre commune, la bibliothèque municipale propose de nombreux ouvrages pour petits et grands sur le thème des deux guerres. Elle met également à votre disposition des nouveautés littéraires ainsi que les prix Nobel, Goncourt... N'hésitez pas à venir les consulter et même à les emprunter selon vos envies. Si vous souhaitez vous inscrire : adultes 5 euros et gratuité pour les enfants et les adhérents du Foyer Rural.

Bibliothèque (Maison Dandine)

Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires)

Du mardi au vendredi de 16h15 à 18h30

Le samedi matin de 10h30 à 12h

Horaires d'ouverture (pendant les vacances scolaires)

Les mardi et jeudi de 16h15 à 18h30

NUMÉROS UTILES

Numéros utiles à Brax

Mairie	05 62 13 06 70
École maternelle	05 62 13 06 91
École élémentaire	05 62 13 06 90
C.L.A.E	05 62 13 06 94
Bibliothèque	05 62 13 06 95
Salle polyvalente	05 62 13 06 98
Stade	05 61 86 76 41
Gare de Brax	05 61 86 54 75

Numéros d'urgence

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Urgences européennes	112
Médecins nuit, WE et jours fériés	3966
Gendarmerie Léguevin	05 61 07 19 50
EDF - sécurité dépannage	09 726 750 31
GDF - dépannage gaz	0 810 43 30 81
Centre anti-poison	05 61 77 74 47
Hôpital Purpan	05 61 77 22 33
Hôpital Rangueil	05 61 32 25 33
Hôpital la Grave	05 61 77 78 33
Hôpital des enfants	05 34 55 86 33
Allô Enfance maltraitée	119
SAMU SOCIAL (accueil sans abris)	115
Service aux malentendants	114



Joyeuses fêtes

JANVIER

- 10 : **goûter, JSB football, 17h30**
- 11 : **voeux du Maire aux associations à 17h salle des fêtes**
- 24 : **loto JSB Foot, 20h30 salle des fêtes**
- 25 : **repas des aînés, 12h salle des fêtes**
- 30 : **réunion publique, 20h30 école maternelle**
- 31 : **AG du judo, 16h Maison de la Vie Associative**

RÈGLES DE BON VOISINAGE

Les déchets verts

Le brûlage des déchets verts est interdit. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou ramassés dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune : location d'une benne après réservation à la Mairie. Ils peuvent aussi être compostés.

Recyclage du verre

Les bornes à recycler le verre sont souvent situées près des habitations. Pour limiter la nuisance sonore due au bris de verre, il est demandé de bien vouloir recycler le verre entre 8h et 22h30.

Espaces publics - Terrains de jeux

Il est rappelé qu'en dehors des manifestations autorisées, il est interdit de jouer sur les terrains de pétanque, de basket et de tennis entre 22h30 et 7h du matin en application de l'art.L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Merci de respecter ces horaires pour la tranquillité du voisinage.

Entretien des haies

La taille des haies et des branches d'arbres constitue une obligation pour les propriétaires qui sont tenus de respecter les réglementations en vigueur. N'oubliez pas également de tailler vos haies jouxtant le domaine public pour faciliter le passage des piétons et des véhicules.

Bricolage divers

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Ramassage des encombrants

Prochaines collectes : 31/12-28/01-25/02- 25/03- Inscriptions en mairie.

Rappel : les objets à collecter, et uniquement ceux désignés au moment de l'inscription, doivent être sortis la veille et déposés au même emplacement que celui de vos bacs roulants.

Dépôt d'immondices

Les plateformes à containers de recyclage n'ont pas vocation de dépôt d'encombrants ou de dépôts sauvages d'ordures.

Tout déchet non collecté doit être déposé à la déchetterie.